

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard 01-40-58-75-00

Annonces 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1146

68 – HAUT-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE

Ventes et cessions

500 656 418 RCS Mulhouse.

PEPS OPTIC.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 10000 EUR.

Adresse : 169, rue de Richwiller, 68260 Kingersheim.

Origine du fonds : Projet de fusion.

Oppositions : Art. L. 236-14 du Code de Commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale : Société absorbante : ASTERIC OPTIC EURL, Forme : SARL à associé unique, Adresse du siège : 3, route d'Ingersheim, 68000 Colmar, Capital social : 10 000 euros, Numéro unique d'identification : 493 829 394, Lieu d'immatriculation : RCS Colmar ; Société absorbée : PEPS OPTIC, Forme : SAS, Adresse du siège : 169, rue de Richwiller, 68260 Kingersheim, Capital : 10 000 euros, Numéro unique d'identification : 500 656 418, Lieu d'immatriculation : RCS Mulhouse ; évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 4 925 917 euros, Passif : 4 385 215 euros, Actif net : 540 702 euros, Prime de fusion : 520 402 euros ; rapport d'échange des droits sociaux : 203 parts sociales de 100 euros de nominal chacune, entièrement libérées, à créer par la société ASTERIC OPTIC EURL seront attribuées à l'associée unique de la société PEPS OPTIC suivant le rapport d'échange de 4,91 actions de la société PEPS OPTIC donnant droit à 1 part sociale de la société ASTERIC OPTIC EURL. La société ASTERIC OPTIC EURL augmentera ainsi son capital d'une somme de 20 300 euros pour le porter de 10 000 euros à 30 300 euros ; date du projet commun de fusion : 27 septembre 2017 avec un effet comptable et fiscal rétroactif au 1er janvier 2017 ; date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : le 13 octobre 2017 au Tribunal d'Instance de Colmar pour la société absorbante et le 12 octobre 2017 pour la société absorbée au Tribunal d'Instance de Mulhouse.